



Urbanisme, permis et inspection

2035, avenue Victoria
Saint-Lambert, QC J4S 1H1

urbanisme@saint-lambert.ca
Tél. : 450 466-3277

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Veillez noter que votre demande de permis doit être complète afin que nous en débutions l'analyse. (voir la liste des documents requis)

Propriété visée :

Résidentiel Commercial Industriel Public Inconnu

Type de bâtiment :

App. Condo Unifamilial Duplex Triplex Multi (autre) Isolé Jumelé En rangée

Type de travaux :

<input type="checkbox"/> Affichage Enseigne	<input type="checkbox"/> Agrandissement	<input type="checkbox"/> Aménagement Modification du stationnement
<input type="checkbox"/> Aménagement paysager	<input type="checkbox"/> Clôture de piscine	<input type="checkbox"/> Construction neuve
<input type="checkbox"/> Démolition partielle	<input type="checkbox"/> Démolition totale	<input type="checkbox"/> Drain français / Raccordement privé
<input type="checkbox"/> Piscine creusée	<input type="checkbox"/> Piscine hors-terre	<input type="checkbox"/> Remise Cabanon
<input type="checkbox"/> Réservoir gaz propane	<input type="checkbox"/> Thermopompe	<input type="checkbox"/> Garage Abri d'auto
<input type="checkbox"/> Spa (2000 litres et +)	<input type="checkbox"/> Rénovation Transformation Réparation	

Emplacement des travaux :

Adresse : _____
(numéro) (rue) (Numéro de lot si pas d'adresse)

Propriétaire

Nom : _____ Courriel : _____

Adresse : _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)

Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____

Requérant même que le propriétaire

Nom : _____ Courriel : _____

Adresse : _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)

Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____

Entrepreneur même que le propriétaire même que le requérant

Nom : _____ Numéro RBQ : _____

Adresse : _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)

Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____

Description des travaux et échéancier

Coût estimé des travaux (matériel et main-d'œuvre avant les taxes) : _____ \$

Date prévue du début des travaux : _____ Date prévue de la fin des travaux : _____

Engagement et signature

Je déclare que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts et je m'engage à me conformer aux dispositions de la réglementation de la Ville de Saint-Lambert et aux lois connexes.

Aussi, je comprends que le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation pour débiter les travaux. L'émission du permis de construction ou du certificat d'autorisation constitue uniquement l'autorisation d'effectuer les travaux.

Nom (en lettres moulées) : _____

Signature : _____ Date : _____

Je préfère recevoir mon permis ou certificat d'autorisation par courriel. Oui Non

Procuration (si le requérant n'est pas propriétaire)

Je, _____, propriétaire, autorise _____, requérant, à signer en mon nom tout permis de construction ou certificat d'autorisation délivré par la Ville de Saint-Lambert pour ma propriété située

au _____.
(adresse ou numéro de lot)

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Remplir le formulaire;
- Toute demande doit être signée par le propriétaire de l'immeuble visé ou son représentant désigné par procuration;
- Tous les plans fournis devront être à l'échelle et déposés en 2 copies;
- Les frais applicables doivent être payés avant l'émission du permis ou du certificat;
- Joindre la soumission de l'entrepreneur pour les travaux;
- S'il s'agit d'une copropriété, soumettre l'autorisation des travaux par le syndicat de copropriété;
- Tout autre renseignement ou document pourra être requis lors de l'étude du dossier, en plus des dispositions ci-dessous;
- Seules les demandes complètes, déposées en copie papier, envoyées par courriel à urbanisme@saint-lambert.ca ou par la poste seront acceptées.

Note : Tout projet de nouvelle enseigne, de construction neuve, d'agrandissement ou de rénovation modifiant la façade visible de la rue, doit être validé par le processus du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ceci implique des délais et des frais supplémentaires. Veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 466-3277 ou urbanisme@saint-lambert.ca pour tout renseignement relatif à une telle demande.

<p><u>AFFICHAGE ENSEIGNE</u></p> <p>Localisation de l'enseigne projetée et des existantes sur le terrain et le bâtiment; Croquis détaillé démontrant les différentes caractéristiques techniques de l'enseigne; Largeur de la façade principale et superficie de(s) vitrine(s); Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété. Soumission des travaux</p>	<p><u>AGRANDISSEMENT</u></p> <p>Plan d'implantation projeté de l'agrandissement, préparé par un arpenteur-géomètre, lorsque requis; Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs; Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété. (À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni). Résolution du conseil, si applicable. Soumission des travaux Plan ingénieur</p>
<p><u>AMÉNAGEMENT PAYSAGER</u></p> <p>Plan d'aménagement extérieur; Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété. Soumission des travaux</p>	<p><u>CLÔTURE</u></p> <p>Détails de la clôture : type et hauteur; Plan de localisation de la clôture projetée (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation existant). Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété. Soumission des travaux</p>
<p><u>CONSTRUCTION NEUVE</u></p> <p>Plan d'implantation projeté de la nouvelle construction, préparé par un arpenteur-géomètre; (À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni). Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété. Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs; Copie de la résolution du conseil municipal (PIIA); Soumission des travaux Plan ingénieur</p>	<p><u>DÉMOLITION PARTIELLE ET TOTALE</u></p> <p>Document expliquant les raisons de la démolition et rapport d'expertise sur la viabilité du bâtiment visé; Photos récentes de toutes les façades; Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété. Soumission des travaux</p>

<p><u>GARAGE ABRI D'AUTO</u></p> <p>Plan d'implantation projeté du garage ou de l'abri d'auto, préparé par un arpenteur-géomètre;</p> <p>Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs;</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété.</p> <p>Dans le cas d'un garage ou d'un abri d'auto attaché au bâtiment principal, fournir une copie de la résolution du conseil municipal (PIIA);</p> <p>(À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni).</p> <p>Soumission des travaux</p>	<p><u>PISCINE CREUSÉE</u></p> <p>Plan d'implantation projeté de la piscine localisant la clôture, les accessoires (filtreur, chauffe-eau) et le bâtiment;</p> <p>Détails de la clôture, hauteur et type;</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété.</p> <p>(À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni).</p> <p>Soumission des travaux</p> <p>Note : Si la piscine creusée est implantée à moins de 2,9 mètres de la ligne de lot, le plan d'implantation projeté doit être préparé par un arpenteur - géomètre. À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni.</p>
<p><u>PISCINE HORS-TERRE</u></p> <p>Joindre le formulaire signé sur les normes d'installation;</p> <p>Plan d'implantation projeté de la piscine localisant la clôture, les accessoires (filtreur, chauffe-eau), le pontage ou l'échelle et le bâtiment (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation existant).</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété.</p> <p>Soumission des travaux</p>	<p><u>REMISE CABANON</u></p> <p>Plan d'implantation du cabanon ou de la remise projeté (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation);</p> <p>Dans le cas où le bâtiment est sur fondation et que celui-ci est situé à moins de 1,3 m de la ligne du lot (si sa hauteur est de moins de 3,05 m) ou à moins de 2,2 m de la ligne de lot (si sa hauteur est de 3,05 m ou plus), le plan d'implantation devra être réalisé par un arpenteur-géomètre;</p> <p>Description de la remise (hauteur, type de parement, type de fondation) ou plan des élévations;</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété.</p> <p>(À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni).</p> <p>Soumission des travaux</p> <p>Note : Aucun certificat d'autorisation n'est requis pour l'installation d'une remise d'une superficie maximale de 12 m² (sans fondation) , si elle n'est pas installée sur des fondations permanentes.</p>
<p><u>THERMOPOMPE APPAREIL DE CLIMATISATION</u></p> <p>Détails de la thermopompe (hauteur, format, nombre de décibels, localisation);</p> <p>Plan de localisation de l'appareil projeté (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation existant).</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété.</p> <p>Soumission des travaux</p>	<p><u>REMISE CABANON</u></p> <p>Plan d'implantation du cabanon ou de la remise projeté (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation);</p> <p>Dans le cas où le bâtiment est sur fondation et que celui-ci est situé à moins de 1,3 m de la ligne du lot (si sa hauteur est de moins de 3,05 m) ou à moins de 2,2 m de la ligne de lot (si sa hauteur est de 3,05 m ou plus), le plan d'implantation devra être réalisé par un arpenteur-géomètre;</p> <p>Description de la remise (hauteur, type de parement, type de fondation) ou plan des élévations;</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété.</p> <p>(À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni).</p> <p>Soumission des travaux</p> <p>Note : Aucun certificat d'autorisation n'est requis pour l'installation d'une remise d'une superficie maximale de 12 m² (sans fondation) , si elle n'est pas installée sur des fondations permanentes.</p>
<p><u>RÉNOVATION TRANSFORMATION RÉPARATION</u></p> <p>Tout document pertinent à la description complète des travaux (photos, plans, croquis, dépliant, échantillon de parement, etc.);</p> <p>Plans d'aménagement intérieur, dans le cas de changement de divisions ou de nouvelles divisions;</p> <p>Dans le cas de rénovations modifiant la façade visible de la rue, fournir une copie de la résolution du conseil municipal (PIIA).</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété.</p> <p>Soumission des travaux</p> <p>Plan ingénieur</p> <p>Note : Dans le cas d'une modification d'un mur porteur, des plans d'un ingénieur en structure sont exigés.</p>	<p><u>DRAIN FRANÇAIS / RACCORDEMENT PRIVÉ</u></p> <p>Formulaire des normes d'évacuation des eaux pluviales et sanitaires remplis et signé.</p> <p>Soumission des travaux</p> <p>Description des travaux</p> <p>Certificat de localisation existant; incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété et indiquer la localisation de l'ouvrage projeté.</p> <p>*Au besoin remplir également le formulaire d'abattage d'arbres</p>